



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tikehau Capital dépose un projet d'offre publique sur Salvepar et annonce une réorganisation de sa structure actionnariale et de sa gouvernance

- Regroupement de l'ensemble des activités du groupe Tikehau sous Tikehau Capital
- Simplification de la gouvernance
- Offre publique de Tikehau Capital sur Salvepar à l'issue de laquelle Tikehau Capital deviendra une société cotée dédiée à la gestion d'actifs et à l'investissement

Paris, le 9 janvier 2017 – Dans le cadre d'un projet de réorganisation de Tikehau Capital à travers une simplification de sa structure actionnariale et de sa gouvernance, Tikehau Capital annonce le dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) d'une offre publique sur les titres Salvepar, société cotée spécialisée dans l'investissement minoritaire dans les entreprises cotées et non-cotées.

Tikehau Capital a entrepris un projet de réorganisation de sa structure actionnariale et de sa gouvernance ainsi que de ses filiales consolidées, succursales et participations prises dans leur ensemble, pour préparer une nouvelle phase de son développement.

Dans ce cadre, Tikehau Capital, qui détient 58,8% du capital et 59,8% des droits de vote de Salvepar, dépose ce jour un projet d'offre publique d'échange simplifiée, à titre principal, assortie d'une offre publique d'achat simplifiée, à titre subsidiaire, visant les actions et les ORNANE (Obligations à Option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes) de sa filiale Salvepar (l'« Offre »).

Cette opération marque une étape importante du projet de transformation par lequel Tikehau Capital deviendra une société cotée dédiée à la gestion d'actifs et à l'investissement avec 1,5 milliard d'euros de fonds propres et 9,6 milliards d'actifs sous gestion.¹

Antoine Flamarion et Mathieu Chabran, co-fondateurs de Tikehau Capital ont déclaré : « *Le dépôt de ce projet d'offre publique sur Salvepar constitue une étape majeure dans l'histoire et le développement de Tikehau Capital. Regrouper nos métiers permet une meilleure compréhension du modèle économique de Tikehau Capital qui*

¹ Données *pro forma* de la réalisation de l'Offre

se distingue par sa capacité à allouer son capital dans ses différents métiers et son profil atypique d'investisseur multi-classe d'actifs. La simplification de notre structure actionnariale et de notre gouvernance sera un atout dans le cadre de notre développement. »

Dans le cadre de l'Offre, Tikehau Capital proposera aux actionnaires de Salvepar et aux porteurs d'ORNANE Salvepar, à titre principal, d'échanger leurs titres respectivement contre des actions Tikehau Capital et des ORNANE Tikehau Capital à émettre, sur la base des parités suivantes :

- 2,6333 actions Tikehau Capital à émettre pour 1 action Salvepar, et
- 1 ORNANE Tikehau Capital à émettre pour 1 ORNANE Salvepar.

Les actions Tikehau Capital et les ORNANE Tikehau Capital, y compris celles devant être remises dans le cadre de l'Offre, font actuellement l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

À titre subsidiaire, les actionnaires et les porteurs d'ORNANE qui le souhaiteraient, pourront apporter leurs titres à l'offre publique d'achat simplifiée, sans réduction compte tenu des engagements d'apport visés ci-dessous, au prix de 55,30 euros par action Salvepar et de 61,63 euros (plus le coupon couru) par ORNANE Salvepar. Ce prix est égal à l'ANR publié par Salvepar au 30 septembre 2016 et extériorise une prime de 13,3% sur le cours de clôture au 6 janvier 2017.

Des actionnaires de Salvepar représentant 39,1% du capital (à savoir MACSF épargne retraite, MACIF, Suravenir, Compagnie Lebon, Fonds de garantie des assurances obligatoires (FGAO), Neuflyze Vie, CARAC et Tikehau Capital Advisors) se sont engagés à apporter leurs titres à l'Offre, et ce principalement à la branche échange. Ainsi, Tikehau Capital, qui est assuré de détenir plus de 95% du capital et des droits de vote de Salvepar à l'issue de l'Offre, a l'intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire pour les actions non encore détenues par elle, au même prix que celui de l'Offre en numéraire, dès la clôture de l'Offre.

Le Conseil d'administration de Salvepar a approuvé l'Offre et considère celle-ci conforme à l'intérêt de Salvepar, de ses actionnaires et de ses salariés. Il a d'ores et déjà décidé de recommander aux actionnaires d'apporter leurs titres à l'Offre dans le cadre de l'avis motivé émis conformément à la réglementation boursière. L'expert indépendant désigné par le Conseil d'administration de Salvepar, Associés en Finance, a considéré que les termes de l'offre sont équitables d'un point de vue financier y compris dans la perspective d'un retrait obligatoire.

L'Offre sera soumise à l'examen de l'AMF qui appréciera sa conformité aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Tikehau Capital est conseillée par BNP Paribas et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en tant que conseils financiers.

À propos de Tikehau Capital :

Tikehau Capital est un groupe de gestion d'actifs et d'investissement qui gère environ 10 milliards d'euros d'actifs pour le compte d'acteurs institutionnels et privés. Le groupe investit dans différentes classes d'actifs (dette privée, immobilier, investissement en capital, stratégies liquides), notamment au travers de Tikehau IM, sa filiale de gestion d'actifs; et de Salvepar, sa société d'investissement cotée prenant des participations minoritaires. Contrôlé par son management, aux côtés de partenaires institutionnels de premier rang, Tikehau Capital compte 170 collaborateurs au sein de ses bureaux actuellement situés à Paris, Milan, Bruxelles, Londres et Singapour.

www.tikehaucapital.com

Contacts Presse :

Tikehau Capital : +33 1 40 06 18 40

Julien Sanson - jsanson@tikehaucapital.com

Image 7 : +33 1 53 70 74 70

Grégoire Lucas - glucas@image7.fr

Leslie Jung - ljung@image7.uk.com

Informations importantes

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement.

La documentation relative à l'Offre comportant les termes et conditions de l'Offre reste soumise à l'examen de l'AMF qui appréciera sa conformité aux dispositions législatives et réglementaires applicables. Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires situés en France de prendre connaissance de la documentation relative à l'Offre et à l'admission des actions Salvepar et des ORNANE Salvepar aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (lorsqu'elle sera pleinement disponible), ainsi que de tout avenant ou ajout à ces documents dans la mesure où ils contiendront des informations importantes sur Tikehau Capital, Salvepar et l'opération envisagée.

Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales. L'Offre ne sera pas ouverte au public dans toute juridiction dans laquelle son ouverture fait l'objet de restrictions légales.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Tikehau Capital décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.